

tomme fleurissaient sous la couronne neigeuse des cheveux, a pris la teinte funéraire des vieilles cires; une indicible expression de douleur et d'épouvante a décomposé ses traits crispé sa lèvre blêmie, sa lèvre où respirait la bonté et que le sourire faisait si charmante.

Une mare de sang s'est coagulée sur le parquet. Du sang partout, sur le tapis, sur les chaises, sur les meubles; la glace de l'armoire en est éclaboussée jusqu'à la corniche; et ces taches roussâtres des draps, qui avaient éveillé tout d'abord l'attention de Mary-Anne, ce sont des gouttes de sang, le sang de la pauvre vieille dame qui a giclé sous la violence des coups.

Les gendarmes sont accourus, attirés par la rumeur publique, et, à leur suite, le commissaire, assisté de son secrétaire. On promène à une enquête sommaire. On interroge Mary-Anne, qui pleure à chaudes larmes et ne cesse de répéter, entre deux sanglots:

—Ma pauvre maîtresse! ma pauvre maîtresse!

Ce n'est que vers midi que la fille de la victime, qu'on a prévenue par un exprès, arrive à la maison mortuaire. Son mari l'accompagne. L'homme formaliste a compris que la mort prime le travail. Pour une fois, il a faussé compagnie à sa caisse, non sans s'être mis en règle, en demandant au préalable l'autorisation des patrons.

Déjà le juge de paix avait apposé les scellés, dans l'intérêt de la justice et des héritiers.

Par le même train que monsieur et madame Delorme, débarquait à Sèvres un des plus habiles agents de la sûreté, le brigadier Merle.

Par commission rogatoire spéciale et permanente, l'agent Merle était accrédité, à cette époque, auprès du Parquet de Versailles, toutes les fois qu'une affaire criminelle d'importance nécessitait, en Seine-et-Oise, des recherches dont les ramifications avaient le plus souvent leur origine et leur fin dans les bas-fonds de la capitale.

IV

NOTES DE POLICES

de Thomas Merle, brigadier de la Sûreté

PREMIERE NOTE

AFFAIRE LETELLIER.—Sèvres 11 Mai.—

Assassinat suivi de vol.

Victime: Veuve Letellier, née Léonie Blanchet, âgée de soixante ans. Assassinée en son domicile, rue du Prince-Georges, No 12, à Sèvres-Bellevue, dans la nuit du 10 au 11 mai 1885.

Le cadavre de la veuve Letellier a été découvert, ce matin, à sept heures vingt minutes par une domestique au service de la défunte, la fille Mary-Anne Lenoek. Mais le crime remonte certainement à la veille, avant minuit. Le médecin légiste a constaté, après examen sommaire, qu'une partie des aliments ingérés au dîner chargent encore l'estomac.

Le chien de la victime, un caniche noir du nom de Black, a été trouvé percé de coups, non loin du cadavre de sa maîtresse.

Essayons d'abord de reconstituer, dans ses probabilités, la scène du meurtre.

S'il faut en croire les dépositions de la servante, la veuve Letellier s'est mise au lit vers neuf heures. Sa fille et ses deux petits-enfants avaient passé la soirée avec elle et venaient de la quitter pour rentrer à Paris. Elle paraissait heureuse et bien portante. Rien d'anormal dans la maison. Portes et fenêtres étaient hermétiquement closes. Le chien Black dormait, pelotonné sur un coussin, dans la chambre où Mary-Anne avait allumé la veilleuse qui brûle d'ordinaire jusqu'au jour.

Que s'est-il passé ensuite?

On peut le présumer comme suit:

La vieille dame dormait. Un bruit insolite l'a brusquement éveillé. Elle se dresse sur son séant. Quelqu'un est entré furtivement: un homme ou plusieurs hommes; mais

j'incline à croire que l'assassin opérait seul. Cris d'effroi de la vieille dame. Elle saute hors du lit. Elle veut défendre son bien; elle interpelle l'intrus. L'autre, ainsi